

Cotisations AT-MP : Pourquoi et comment contester ? Jeudi 13 novembre 2025 • E-learning

EN PRATIQUE

Date : Jeudi 13 novembre 2025 de 10h00 à 12h00

Modalité : E-Learning

Public : Direction salariée / salariés permanents et/ou administrateurs.
Si une situation de handicap doit être prise en compte, veuillez nous l'indiquer.

Prérequis - Aucun

Évaluation des acquis : QCM et bilan pédagogique.

TARIF FORMATION PAR PARTICIPANT

Abonné CHAMADE

- 1^{er} participant salarié - 330€ TTC**
- 2^{ème} participant salarié - 280€ TTC**
- Au-delà - 230€ TTC** par salarié sup
- Administrateur bénévole : 190€ TTC

INTERVENANT :

Christelle BUVAT / Sandrine PETIT

PLACES DISPONIBLES

Nombre minimum : 8 participants*

**L'inscription doit mentionner tous les participants et non le nombre de postes. La facturation est réalisée par participant, même si les participants sont sur un même poste.*

***L'organisme de formation atteste être exonéré de TVA (Art. 261-4,4,a CGI)*



INSCRIPTION EN LIGNE

<https://ai-expert.fr>

OBJECTIFS

Cette formation vise à donner aux participants les compétences nécessaires pour contester efficacement les cotisations accident du travail et maladie professionnelle, tout en leur fournissant les outils pratiques pour le faire.

PROGRAMME

- Le positionnement de l'assurance sociale accident du travail et maladie professionnelle dans la protection sociale ;
- Le cadre légal des cotisations de l'assurance AT/MP : Code la sécurité sociale ; URSSAF et CPAM ;
- Les décisions administratives contestables ;
- La procédure de contestation ;
- Élaboration d'un dossier de contestation
- Analyse des impacts financiers des erreurs ou taux inadaptés et stratégie pour éviter les cotisations excessives.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques
Apports pratiques à partir des situations concrètes
Power point diffusé pendant la formation et remis aux participants

ÉVALUATION DES ACQUIS

QCM et Bilan pédagogique

PLUS VALUE

A la suite de cette formation, un appui individuel peut être proposer pour constituer les dossiers de contestation. Il s'agit alors d'une formation individuelle.



Inscription en ligne : <https://www.ai-expert.fr>

Renseignements

christelle.buvat@chrysalid-experts.fr • 07.83.11.63.67
sandrine.petit@chrysalid-experts.fr